L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 10 JUILLET 1894. 67me Année.

Voitures et Harnais,
Voitures d'enfants
Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 10 JUILLET 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

Par Spear & Escoffier, propriétés de valeur situées dans les deuxième et troisième districts ; terres dans la paroisse St-Tammany.

Par le shérif, lots de terre, bâtisses, etc., dans les premier et quatrième districts.

Par E. Curtis & Cie, au No 11 rue Prieur, meubles de maison, articles de ménage, literie, etc.

LES GRÈVES.

Nous assistons en ce moment à un spectacle bien étrange, mais aussi bien instructif. Il s'est glissé dans la société moderne un quatrième élément, outre la famille, le municipe et l'Etat ; ce quatrième pouvoir, c'est la manufacture, et il tend en ce moment à absorber tous les autres. Nous voyons aujourd'hui deux hommes, le Président de l'American Railroad Union et le Grand Maître des Chevaliers du Travail s'entendre entr'eux et traiter d'égal à égal avec le chef suprême de l'Etat. De par leur volonté à tous deux, d'un jour à l'autre, presque tous les travaux peuvent être suspendus d'un bout à l'autre de l'Union et toute l'activité manufacturière peut être paralysée.

Heureusement, le pouvoir exécutif à Washington ne s'est pas laissé intimider par la lettre étrange des deux personnages que nous venons de citer, lettre qui, sous des dehors doucereux et pacifiques, n'en est pas moins une mise en demeure de se conformer à leurs ordres, de leur laisser mettre la main sur tout le monde industriel de l'Union, d'arrêter tous les rouages de la manufacture.

M. Cleveland se place au premier coup au-dessus de ces petites roueries : L'ordre a été troublé ; des propriétés de valeur ont été détruites ; le transport des malles a été interrompu ainsi que le trafic d'Etat à Etat,—ce sont autant de délits graves qu'il faut faire cesser immédiatement.

La proclamation qu'il a lancée dimanche est bien nette et bien claire, il y prend hautement à sa charge le rétablissement de l'ordre dans la rue et de l'activité commerciale, en tout ce qui touche aux communications postales et au commerce d'Etat à Etat. Il avertit tous les citoyens paisibles d'avoir à se retirer chez eux, à se tenir à l'écart des grévistes ou des fauteurs de désordre, car il faut que force reste à la loi, et toutes les mesures sont prises pour y arriver. L'ordre est non seulement formel, mais précis ; il indique le jour et l'heure où tous les troubles devront cesser, les rassemblements se disperser, les obstructions illégales du travail disparaître.

Telle est la situation franchement, solidement et, surtout, correctement prise par le Président. Quoi qu'il arrive, quelles que soient les torts ou les droits des uns et des autres, il faut que les choses marchent régulièrement, à partir d'hier midi.

D'un autre côté ; les Debs, les Sovereign, les McBride et autres chefs réguliers ou irréguliers d'associations qui n'ont aucun caractère légal, s'assemblent dans une salle quelconque, et si telle ou telle compagnie ou corporation ne cède pas à leurs prétentions, justes ou injustes, chose en quoi ils se déclarent hautement juges et parties, ils décrètent dans les vingt-quatre heures une grève générale de toutes les professions, de tous les métiers, de quelque nature qu'ils soient, et dans toute l'étendue de l'Union.

Nous avons sous les yeux la liste de tous les métiers, appelés à faire grève, le cas échéant, à partir d'aujourd'hui ou de demain matin, au plus tard; elle est effrayante de longueur ; elle comprend plus d'une centaine d'associations.

Et si nous en croyons les dépêches, tout ce monde-là devra déserter, immédiatement, bureaux, chantiers, ateliers, gares de chemins de fer ou tout autre endroit, où chacun de nous est à même de trouver un peu de travail pour sa subsistance personnelle du lendemain, ou pour la subsistance de sa famille ; et d'un seul signe, M. Debs ou M. Sovereign, pourra arrêter tout le monde du travail comme jadis Josué a, dit-on, arrêté le soleil ; cela n'est pas possible.

Que devient alors l'autorité gouvernementale ? Que devient le pouvoir exécutif qui a pour premier devoir de maintenir le trafic ? Est-ce que M. Cleveland doit abdiquer entre les mains de MM. Debs et Sovereign ? Il y a là un problème dont nous ne nous chargeons pas de trouver la solution. Il s'agit de savoir à qui est confiée la direction de la société politique et économique qui a nom les Etats-Unis ; à l'élu de tout le peuple, ou à l'élu d'un conseil d'association de cent ou deux cent mille travailleurs ?

Jamais système despotique ou anarchiste—ce qui est à peu près la même chose—car l'anarchie n'est pas autre chose que l'ancienne autocratie retournée—n'a affiché plus monstrueuse prétention.

Au restaurant :

Le maître d'hôtel va de table en table recueillir les commandes.

—Et comme vin, monsieur ?

1er Client.—Une bouteille de Bordeaux ordinaire.

2e Client.—Une bouteille de Saint-Estèphe !

3e Client.—Une bouteille de Pomard !

Une minute après, par la porte imprudemment entr'ouverte, toute l'assistance entend avec stupeur retentir à l'office ces mots :

—Calixte ! Trois bouteilles de rouge !!

L'amnistie en France.

On agitait dernièrement à la Chambre des Députés, on y agite encore de grosses questions, telle que celle de l'amnistie, par exemple, dont la majorité vient, avec beaucoup de raison, de repousser l'urgence. La première raison à invoquer en faveur d'une pareille mesure, c'est son opportunité. Or, il faut convenir que le moment était singulièrement choisi. Au lendemain du plus odieux des attentats de ce siècle, malheureusement le plus fécond de tous en crimes de ce genre, cela ne ressemblait-il pas à une invite à l'assassinat politique ?

Quant aux résultats, nous ne disons pas probables, mais naturels, forcés, ils devaient être lamentables. On compte dans le passé —il y a bien longtemps de cela—deux ou trois amnisties qui ont eu d'assez heureux résultats ; toutes les autres ont été funestes au pays et porté malheur à leurs auteurs.

L'amnistie ne se conçoit guère qu'après une révolution violente, où tout le monde tour à tour est sorti de la légalité, où chacun a quelque chose à se reprocher. Le parti resté vainqueur efface alors les traces de la lutte, en passant l'éponge sur toutes les fautes du passé.

En dehors de ce cas tout à fait exceptionnel, une pareille mesure n'a aucune raison d'être et les conséquences en sont toujours déplorables, surtout dans les démocraties modernes ; la loi doit y être d'autant plus respectée et inviolable qu'elle reste la seule autorité qui surnage au milieu du naufrage général de toutes les autres.

L'amnistie repose sur la plus hasardeuse des hypothèses : l'oubli des injures et la réconciliation, tant de la part du vaincu que de la part du vainqueur—ce qui n'est guère possible, attendu que les partis ne désarment jamais.

De deux choses l'une : ou l'amnistié rejette dédaigneusement la grâce qu'on lui offre et reste dans son exil, y redoublant d'injures contre un gouvernement qu'il déteste et ne veut pas reconnaître, et alors l'autorité ne recueille que des humiliations pour prix de son acte de clémence.

Ou bien, il se hâte de rentrer dans le pays ou de sortir de prison, le cœur plus ulcéré que jamais, prêt à recommencer contre le pouvoir une guerre plus acharnée qu'auparavant.

N'est-ce pas là exactement l'histoire de toutes les amnisties, politiques bien entendu ; nous ne nous occupons pas des autres pour le moment. Qui ne sait que presque tous les tracas intérieurs de la République française, lui viennent de la fameuse mesure de clémence de Gambetta, des amnistiés de la Commune ?

La Chambre des Députés a donc bien fait de rejeter l'urgence de cette proposition malencontreuse et de l'ajourner à des temps meilleurs.

L'Ague-Cure d'Ayer est un spécifique infaillible pour les maladies miasmatiques et bilieuses.

LES RESPONSABILITÉS.

Tout le monde pose la même question :

—Comment, entre des haies de piétons, accompagné de cuirassiers, ayant devant lui deux généraux, le Président a-t-il pu être frappé ?

C'est, hélas ! très compréhensible. Tout était fait, au contraire, pour favoriser l'assassin.

Le matin même, le Président, se voyant si bien accueilli, avait donné l'ordre de laisser approcher de lui ceux qui lui présenteraient des placets ou des fleurs.

En outre, une minute avant le crime, il avait, comme on l'acclamait, dit aux deux cuirassiers qui marchaient l'un à sa droite, l'autre à sa gauche :

—Avancez un peu, mes amis, je ne puis pas saluer.

Enfin, comme on avait quinze minutes de retard, on avait dit au cocher : "Marchez vite !" L'officier de paix et les six agents qui sont expressément chargés de la personne du Président ne pouvaient suivre, à pied, des chevaux au galop. On voit donc que les responsabilités incombent un peu à tout le monde, même à la victime.

PROPHÉTIE ANARCHISTE.

A la suite de l'exécution de Vaillant, la *Revue libertaire*, organe anarchiste, publiait les lignes suivantes :

Et l'autre, maintenant, l'oiseau funèbre, celui qui pouvait retenir le couteau et qui, cruellement, l'a laissé tomber, de quel sommeil dort-il, celui-là ? Il est aisé de le deviner. Constamment, sans répit, une horrible vision hante ses rêves ; mais ce n'est pas le remords qui la lui suggère. Insensible et sec comme un montant de guillotine, tranchant et mécanique comme le couperet, il fonctionne avec une automatique correction, sourd aux conseils du cœur comme aux reproches de la conscience. Et cependant ses nuits sont agitées ; d'affreux cauchemars le suffoquent. Que dis-je ? Même en plein jour, au milieu des siens, de subites terreurs l'envahissent ; son glabre masque se décompose, et ses regards se promènent avec angoisse autour de lui. C'est qu'il songe, le malheureux, aux dernières paroles de sa victime ! "Je serai vengé !" a prophétisé le condamné à mort.

Il est au moins instructif de constater que cette abominable prophétie a été réalisée !

Nous sommes vivement touchés, dit *La Liberté* de Paris, et il est impossible de ne pas l'être, des manifestations de chaleureuse sympathie que toutes les puissances se sont empressées d'adresser à notre pays, dans les circonstances tragiques où nous nous trouvons. Empereurs, rois, princes, présidents de la République, ministres dirigeants, Chambres représentatives, tous les chefs d'Etat, tous les pouvoirs constitués ont envoyé à notre gouvernement et à la famille de M. Carnot les témoignages les plus expressifs et les plus émus de la part qu'ils prennent à notre deuil national. Les termes dans lesquels s'expriment leurs regrets dépassent les banalités ordinaires des démonstrations diplomatiques. C'est, à la fois, pour l'homme supérieur qu'a frappé un fer assassin et pour la France qu'il représentait si dignement, un hommage éclatant auquel nous sommes particulièrement sensibles.

Parmi ces manifestations, il en est, comme celles qui nous viennent spécialement d'Italie, qui ont un caractère exceptionnel. Le gouvernement, le Parlement et le peuple italien, indignés que le crime ait été commis par un de leurs nationaux, ont mis une loyale énergie à protester contre l'assassin et ont tenu à donner à leurs sentiments une forme et une signification de nature à attester la vivacité de leur amitié et de leurs regrets.

Nous attachons un grand prix à cette excellente intention ; mais, on peut bien être sûr, à Rome, que nous ne confondons nullement l'Italie et la noble nation italienne avec les misérables sectaires de l'anarchie cosmopolite. Ce ne sont pas des faits de ce genre, si douloureux qu'ils soient, qui peuvent influencer ni sur notre politique ni sur nos relations.

Quant à l'ensemble des témoignages de condoléance qui nous sont venus de tous les pays, ils ne sont pas seulement un symptôme de la solidarité qui unit tous les Etats civilisés en face de l'invasion de nouveaux barbares, ils sont aussi un gage de paix et une preuve de vif intérêt que tous les gouvernements portent à tout ce qui se passe en France.

Dans un hôtel de Paris :

—Vous reste-t-il encore une chambre ?

—Oui, monsieur, au sixième......

—Et on appelle cela descendre à l'hôtel !

L'ASSASSIN.

On télégraphie de Rome :

Sante Caserio, l'assassin de M. Carnot, est né à Motta-Visconti, petite ville entre Milan et Pavie. Un journaliste de Milan a interviewé le frère aîné de l'assassin. M. Caserio, qui est propriétaire de deux magasins de vin à Milan, a fait le récit suivant :

"Nous sommes six frères et une sœur. Notre père est mort. Sante est le dernier des garçons. Aussi était-il particulièrement choyé par sa mère. Trois de mes frères sont à Motta-Visconti, avec la sœur et la mère, et font marcher une petite boulangerie à laquelle est annexée une épicerie.

"Sante, quand il était enfant, était joli comme un petit amour. Il était de caractère très doux.

"Il vint à Milan à l'âge de quatorze ans et trouva de l'occupation dans une boulangerie. Sa conduite, jusqu'à ce moment, fut irréprochable.

"Mais, il y a deux ans, il commença à fréquenter les anarchistes. Ce fut alors que son cerveau commença à s'exalter. Il lisait, sermonnait, on eût dit un avocat. Malheureusement, son métier de boulanger lui laissait plusieurs heures libres dans la journée. Il les passait avec des anarchistes qui se réunissaient, tous les soirs, dans un lieu caché que la police réussit cependant à découvrir.

"Une perquisition opérée chez mon frère fit découvrir des placards anarchistes. Nous fûmes prévenus par la police que si nous ne faisions pas changer d'idée à Sante, il finirait par être arrêté.

"Pour ma part, j'ai usé de tous les moyens, même les coups. Sante parut vouloir changer et jura de ne plus aller avec ses amis. Cependant, trois mois après, les agents le surprenaient avec d'autres anarchistes qui distribuaient des placards anarchistes devant une caserne. Sante fut arrêté et condamné à cinq mois de prison.

"Maman en fit une maladie.

"Après sa condamnation, il se réfugia en Suisse, puis à Cette, où il était au commencement de l'année dernière. Il m'écrivait peu, à moi. Il était plutôt en correspondance avec mon frère Jean qui est cuisinier à Turin. Jean m'a dit plusieurs fois que Sante cherchait du travail, mais ne réussissait pas à en trouver. Ma mère, qui fut toujours faible pour lui, lui envoyait quelque argent.

"Quand j'appris l'assassinat de M. Carnot et que l'auteur était un Italien, j'eus tout de suite le pressentiment que c'était mon frère. Mais j'ai la conviction qu'il faisait partie de quelque société secrète et que le sort l'a désigné pour accomplir ce crime."

On télégraphie de Lyon :

Caserio a été extrait hier, à une heure après-midi, de la prison Saint Paul et conduit au palais de justice pour y être interrogé.

M. Benoist, juge d'instruction, retenu à la préfecture par l'autopsie de M. Carnot et par l'audition de divers témoins, est arrivé à quatre heures et a fait aussitôt amener l'accusé.

—Voyons, Caserio, pourquoi avez-vous voulu tuer le président de la république ? Le connaissiez-vous ? Aviez-vous un grief particulier contre lui ?

—Non, répond Caserio. C'était un tyran ; je l'ai tué pour cela.

—Vous êtes anarchiste ?

—Oui, je m'en vante !

—Pourquoi avez-vous tué ?

—Je le dirai au jury. Il connaîtra le mobile qui m'a fait agir. J'expliquerai mes raisons.

—Avez-vous des complices ?

—Non. J'ai agi seul, sans être poussé.

—Connaissez-vous quelqu'un à Lyon ? Avez-vous des relations ici ?

Aucune. Je ne connais pas la ville. J'ai toutefois travaillé pas loin d'ici, à Vienne, chez un boulanger, il y a un an.

—Comment avez-vous frappé M. Carnot ?

—Je me suis avancé, repoussant le cheval d'un cuirassier. J'avais mon poignard ouvert dans ma manche. Je n'ai eu qu'à lever la main. J'ai visé le bas-ventre et ai laissé retomber le bras, en criant : "Vive l'anarchie !" La foule s'est jetée sur moi, m'a terrassé, roué de coups. Les agents m'ont emmené au poste.

—Vous persistez à dire que vous n'avez pas de complices ?

—Oui. Mais à propos, le président est-il mort ?

M. Benoist ne répond pas. Caserio semble penser que sa victime a succombé et ne dissimule pas sa satisfaction. Il sourit et, levant la main, fait le simulacre de frapper.

L'interrogatoire s'est poursuivi jusqu'à huit heures. Il est d'ailleurs très difficile, car l'assassin, quoique comprenant le français, ne sait pas le parler. Dores et déjà l'instruction est persuadée qu'il n'y a aucun complot et que Caserio est solitaire. Ce qui a pu faire croire le contraire, c'est que la Sûreté a arrêté une trentaine d'anarchistes ou de révolutionnaires qui ont été incarcérés pour avoir, la plupart, tenu des propos injurieux contre M. Carnot et fait l'apologie du crime. Ils seront tous poursuivis.

NOUVEAU RÉCIT DU MEURTRE.

Les télégrammes envoyés de Lyon depuis hier, n'ont pas donné l'idée exacte de la scène du meurtre du président de la République. Le récit que l'on va lire et que nous tenons d'un témoin oculaire indiquera, de façon saisissante, comment M. Carnot a été frappé.

La voiture présidentielle suivait la rue de la République à hauteur du Palais du Commerce, et comme la foule nombreuse sur ce point, se montrait particulièrement sympathique, M. Carnot pria l'officier, qui escortait du côté droit, de s'écarter complètement. A ce moment, le landau très rapproché de la chaussée était d'accès facile, et c'est ainsi que l'assassin, faisant le simulacre de tendre un placet, put arriver jusqu'à lui.

Très maître de lui-même et doué d'une force musculaire considérable, le meurtrier, qui tenait toujours son poignard, long de vingt-deux centimètres, encore enveloppé de papier, saisit de la main gauche le poignet droit de M. Carnot et, de l'autre main, enfonça son arme dans le flanc droit du président.

La lame pénétra très profondément et produisit une blessure d'autant plus grave que, la position active de la victime comprimait les organes.

Le foie fut non seulement atteint, mais traversé. C'est ainsi que l'hémorragie, qui a finalement causé la mort, a pu se produire.

Dès le premier instant, le visage de M. Carnot fut méconnaissable.

Les traits portaient déjà l'empreinte de la mort. Et de fait, pour employer le mot qui nous a été dit : "il souffrait le martyre."

A MADRID.

Dans toute l'Espagne, la nouvelle de l'assassinat de M. Carnot a produit un grand mouvement d'horreur contre l'assassin et aussi de sympathie pour la France et pour la famille du chef de l'Etat. La régente a fait télégraphier de suite ses condoléances à Mme Carnot.

La colonie française de Madrid est accourue en masse à l'ambassade, et dans les provinces les consulats français reçoivent des cartes de condoléances en quantité.

La presse de Madrid dédie des pages entières à la mémoire de Carnot. Portraits, biographies circulent partout, et aux Cortès on va présenter une motion exprimant la peine causée au Parlement par le triste événement.

L'AMBASSADEUR D'ITALIE A PARIS.

L'ambassadeur d'Italie a adressé le télégramme suivant à Mme Carnot à Lyon :

Au moment où l'Italie entière, son Roi et son gouvernement, partagent votre deuil et maudissent avec moi le scélérat qui a frappé votre vénéré et illustre mari, permettez-moi, madame, de vous exprimer la profonde douleur que me fait éprouver la perte du grand citoyen, qui fut l'ami de mon pays et à qui j'avais voué mon admiration, ma reconnaissance et ma respectueuse affection.

Connaissant mes sentiments pour votre personne, pour votre famille et pour votre pays, Votre Excellence voudra accueillir avec bonté, j'ose l'espérer, le témoignage de ma plus vive et plus cordiale condoléance et de mon éternel regret.

RESSMANN.

CARNOT.

Ce n'est pas M. Carnot qui est la principale victime de l'attentat du 24 juin. Il est trop tôt pour juger les causes et prévoir les conséquences de ce grand crime. En attendant qu'on ait reconquis le sang-froid nécessaire pour se rendre compte de la situation, on a peine à détourner sa pensée de cet homme porté par son grand nom, l'intégrité de sa vie, au faîte des grandeurs, et frappé si cruellement et si soudainement au milieu d'une fête nationale.

Nous le connaissions tous et nous n'avons rien dans le Parlement à nous apprendre les uns aux autres. La Constitution, en chargeant les sénateurs et les députés de nommer le Président, n'a imposé aucune limite à leur choix, mais il est à peu près impossible qu'il ne se porte pas sur l'un d'entre eux.

Carnot n'était pas expansif, mais il n'était pas mystérieux non plus. On arrivait vite à le bien connaître. C'était aussi le caractère, ce fut la manière d'être et la manière de vivre de son père. J'ai vécu trente ans dans l'intimité d'Hippolyte Carnot sans jamais apprendre rien de nouveau sur lui-même ; il avait des connaissances étendues et des idées arrêtées ; il ne les cachait pas, il attendait pour les montrer d'être provoqué par les questions de ses amis ou par les occasions.

Quand il fut envoyé en exil, après le coup d'Etat, ses deux fils restèrent à Paris, sous la direction de leur mère, qui est une femme forte ; elle a besoin, au moment où je parle, d'exercer sa force. Que Dieu la soutienne ! Ils achevaient leurs études au lycée Bonaparte.

Carnot, à Bruxelles suivait anxieusement les progrès de la dictature sans chercher à appeler l'attention sur lui. Deux fois les électeurs parisiens allèrent le prendre dans son exil, montrant ainsi qu'ils se souvenaient de son père, l'organisateur de la victoire, et qu'ils rendaient justice aux grandes qualités de patriotisme, de désintéressement et de courage qu'il avait lui-même déployées. Sadi et Adolphe Carnot, entrés ensemble à l'Ecole polytechnique dans les premiers rangs, n'ont pas, pour ainsi dire, d'histoire propre, leur vie est la vie de leur père : c'est la vie des Carnot ; une famille antique, dominée par la gloire de Lazare Carnot et animée dans tous ses actes par son esprit et par son exemple.

Quand Hippolyte Carnot voulut marier son fils aîné, il jeta les yeux sur la fille d'un de nos amis, M. Dupont-White, que Bethmont, ministre de la justice en 1848, avait eu pour secrétaire général. C'est à moi qu'il donna le soin de faire les premières ouvertures. Ce souvenir ne me quitte pas depuis cette affreuse mort. On ne prévoyait au moment de son mariage ni de si grandes faveurs de la fortune ni de si grandes rigueurs. Je ne veux rien dire du rôle qu'il a joué pendant ce qu'on pourrait appeler son règne ; il n'avait pas intrigué pour être élu ; son père n'avait pas ouvert la bouche ; il n'avait pas glissé un mot dans l'oreille de ses meilleurs amis. Le nouveau Président ne fut ni ébloui ni étonné ; il se montra dès le premier jour laborieux, circonspect et fidèle.

Fidèle à la République, cela va de soi, mais fidèle même à son parti. Quand on le jugera, et c'est ce que je ne veux pas faire, surtout à cette heure, c'est sur ce parti qu'on aura à prononcer. Pendant sept ans, le Président lui a obéi plutôt qu'il ne l'a dirigé ; il lui a obéi complètement et silencieusement, mais, je le répète, je ne veux pas dire un seul mot de son rôle politique.

Sa conduite personnelle comme représentant de l'Etat a été au-dessus de tout éloge ; aucune difficulté, aucune fatigue ne l'arrêtait. Sans prendre les allures d'un souverain, sans oublier un seul instant qu'il était le premier magistrat d'une République, il sut se faire respecter en France et faire respecter la France au dehors.

Tout est étrange dans sa mort : le lieu, l'occasion, la main qui l'a frappé. On a dit qu'il importait peu de connaître les intentions du coupable. Est-ce un ennemi de la France ou un ennemi de la société ? Cela importe peu en effet. Ce misérable n'est pour rien dans les préoccupations du monde ; il ne compte pas. Le monde ne va plus, il y a quelque chose de brisé dans une organisation qu'on a crue si solide. Il faut qu'une grande leçon sorte de ce cercueil. On nommera aisément un Président ; c'est l'affaire de quarante-huit heures. C'est l'homme qu'il faut retremper ; c'est la conscience publique qui agonise.

Le plus grand de tous les attentats est celui qui n'a pas de nom.

JULES SIMON.

Par son pouvoir curatif hautement concentré, la Salsepareille d'Ayer est le remède pour le sang, le meilleur et le plus économique.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée jeudi 12 juillet 1894 à 8 heures du matin à l'église Saint Maurice, pour le repos de l'âme de BERTRAND FERRAN. Les amis et connaissances sont priés d'y assister. De la part de sa veuve et de ses beau-frères Léon Lavedan et François Danti.

Avis.

Les Français désirant protester contre la célébration du 14 Juillet cette année, sont invités à se réunir chez M. Paul Blot, 107 rue de Chartres, mercredi, 11 courant à 9 heures du soir.

PAUL BLOT.
107 rue de Chartres.
10 juil—1 f

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an

Fête Nationale Française du 14 et 15 Juillet, au Fair Grounds.—Bars, Soda Ice-Cream. Stands à vendre pour ces deux jours. S'adresser à M. Maury, 136 rue Royale, près Toulouse, tous les jours, de 1 heure à 4 P. M.
8 juil—2f

Incendie—Incendie—Incendie.

VENTE

De Vêtements légèrement endommagés. Articles de toilettes pour hommes sacrifiés.
89 rue du Canal.
7 juil—6 f

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands.—Nlle-Orléans, 5 juillet 1894.—A une réunion du Conseil de Direction de cette compagnie qui a eu lieu le 2 de ce mois, un dividende de 4 pour cent a été déclaré, sur les gains des six derniers mois, payable aux actionnaires à partir du 10 juillet 1894.

Le livre des transferts sera clos dès aujourd'hui jusqu'au 10 juillet 1894 inclusivement.
J. MONTREUIL,
Secrétaire.
6 juil—au 10

PÉRÈS & COULON.

ADRIEN PÉRÈS, ex sommelier, et pendant 14 ans de la maison Lamothe, et PIERRE COULON ont fait acte d'association pour ouvrir le 30 juin au coin de l'avenue Claiborne et de la rue Dumaine un débit de liqueurs. On y trouvera les meilleurs vins domestiques et importés aux prix les plus réduits. Livraison à domicile sans frais.

Les amis de ces messieurs sont cordialement invités à assister à cette ouverture, à partir de 2 heures de l'après-midi.
30 juin—1m—dim mar jeu

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Appliances pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support, de bandages herniaires et d'articles en toile.
A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette.
4 juil—1 an

Dr. W. Lawrence Stevenson,

Ex-assistant Hôpital International de Paris, récemment officier médical maritime, est de retour à la Nouvelle-Orléans.

Bureau, Cleverine Building de 10 à 11 heures. Résidence, 61 avenue Jackson.

On parle Français, Anglais, Espagnol et Allemand.
1er juil—1 m—dim mar jeud

VIN NATUREL.

J. M. VERGNOLE donne avis à ses clients et amis ainsi qu'au public en général qu'il est le seul agent du célèbre vin "Nouveau Médoc" de A. Brun & Co., de Oakville, Cal., et qu'en outre il vient d'être nommé seul agent pour tout l'Etat de la Louisiane de la célèbre Eau Minérale "Salvator", eau qui a obtenu les deux Grands Prix à l'Exposition de Chicago.
22 juin—1m

Maison de Vetements de Lion!
RIEN QUE DES MARCHANDISES NOUVELLES
COUPE ET DETAILS PARFAITS.
Prix Plus Bas -:- Nouvelles Réductions
DANS NOTRE
GRANDE VENTE D'ECOULEMENT.
Toutes nos Marchandises jetées au Vent en ce Mois de Juillet
VENTE SPECIALE DE 10,000 PALETOTS ET GILETS EN ALPACA.
Surprise pour tout le Monde !!
M. LION & CO.,
Nouveaux Numéros 801, 803, 805, 807, 809 et 811
Decatur, coin Ste-Anne.
12 mai

AVIS est par le présent donné comme il est requis par l'article 48 de la Constitution de la Louisiane, que la Banque Nationale de la Louisiane de la Nouvelle-Orléans et le New Orleans Canal & Banking Company demanderont à la Législature, maintenant en session, par un acte demandant une appropriation pour retirer les coupons des Bons de l'Etat de la Louisiane, payés par eux quand ils étaient agents fiscaux de l'Etat.
7 juin—30f

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 18 juin, 1894.—Une réunion générale des actionnaires sera tenue au bureau de ladite association, No 48, rue du Camp, en cette ville, JEUDI, le 19 juillet, 1894, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour voter sur l'extension de la charte et sur tels autres changements, additions ou modifications à l-dite charte qui pourront être soumis à l'assemblée.

Par ordre de la Direction,
GEO. LANAUX, Président
CHAS. D. DELÉRY, Secrétaire.
1er juil—1 5 8 12 15 19

Bureau du Trésorier de Ville de la Nouvelle-Orléans, Chambre No 2, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 26 juin 1894.—Avis aux Contribuables.—Les taxes sur la propriété foncière pour 1894 deviennent dues le 30 juin et deviennent délinquantes le 31 juillet 1894. Après cette date elles porteront 10 pour d'intérêt par an.
CHAS. H. SCHENCK,
Trésorier.
26 juin—au 31 juil

ABONNEZ-VOUS A
LA REVUE HEBDOMADAIRE
La plus intéressante des revues parisiennes
Romans, Histoires, Voyages, etc.
Abonnement $6 40 par an. 6 mois $3 30
Abonnement d'essai de 3 mois $1.

La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, F. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.

La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 8,320 pages de ses 52 numéros, plus de 40 volumes par année.

S'adresser à la librairie L. Dermigny, 126 W. 25th St. New York, à sa succursale à Montréal, 1608 rue Notre-Dame et à ses Agents. Spécimen gratuit, avec circulaire explicative, donnant la liste des primes, envoyé contre réception de 3 cents en timbre poste.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George F. Wharton, 5 Carondelet str.
22mai—3m—Dim Mar Jeu

Avis Spécial.

Une assemblée des actionnaires de l'Union Gold Mining Company sera tenue au No 138 (ancien numéro 141) rue Carondelet, entre Canal et Commune à la Nlle-Orléans, Lne, à 7 heures (30 du soir JEUDI, 19 juillet, 1894, pour liquider les affaires de la dite compagnie, conformément à l'Article V de la charte.
Approuvé
W. A. KERNAGHAN, Président.
P. M. COMMAGER, Secrétaire.
15 juin—15 23 30—juil 7 14 19

Bureau de la New Orleans Water Works Co., 45 et 51 rue Baronne. Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1894.—A une réunion des actionnaires de cette Compagnie, tenue lundi, 2 du courant, MM. R. E. Craig, A. Baldwin, G. W. Nott et M. J. Hart ont été élus directeurs pour l'année courante.

A une réunion des directeurs, tenue ce jour, M. R. E. Craig a été réélu à l'unanimité Président, M. A. Baldwin Vice-Président, M. L. H. Gardner Surintendant, et M. R. L. Macmurdo Secrétaire et Trésorier.
R. L. MACMURDO,
Secrétaire.
6 juil—1 sem

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle : plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos ; ordres de la campagne promptement exécutés.
20 mars—

VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 6, Avenue Victoria

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.*
Paris, 6, Avenue Victoria & Phies.

CONSTIPATION
guérie par la vraie
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Dr SOULIGOUX
Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.
PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHies.

Dépôt à la Nlle-Orléans : J.-L. LYONS & Co, 42-44, Camp et toutes Pharmacies.

Excursion à Shreveport, Lne,
VIA MISSISSIPPI VALLEY R. R.
Août 6 à 9, inclusivement.
—DONNÉE PAR LE—
NEW ORLEANS GLEE CLUB.

Partira du dépôt du I. C. R. R. LUNDI, 6 août, à 8 A. M. Retournant laissera Shreveport le 9, à 8 A. M. Les trains s'arrêteront, en allant et en retournant, à Hammond, Lutcher, Convent, Burnside, Bâton Rouge, Slaughter, Ethel, Wilson, Centreville, Gloster, Rosetta, Beale, Harriston, Port Gibson, Vicksburg, Tallulah, Delhi, Rayville, Monroe, Ruston, Arcadia.

Prix aller et retour, de la Nouvelle-Orléans, $7 ; de Bâton Rouge et autres points au-delà, $6.
3 juil—

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district
1erav 92—1 an—mer jeu dim

ASTHME & CATARRHES
Guéri par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC
OPPRESSIONS - TOUX - RHUMES - NÉVRALGIES
Vente en Gros J. ESPIC, 20, rue Saint-Lazare, PARIS. Exiger la Signature
Dépositaires à la NOUVELLE-ORLÉANS : J.-L. LYONS ET Cie ; — FINLAY ET BRUNSWIG.
Et dans toutes les principales Pharmacies des États-Unis.

AGENTS DE PLEYEL
L. GRUNEWALD CO.
La meilleure maison
D'orgues et de Pianos du Sud,
Pour le Bon Marché et la Confiance.
127 RUE CANAL.
Nouvelle-Orléans.
24 janv—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.

Capital payé	$300,000 00
Actif, 1er janvier 1894	969,967 28
Surplus	186,016 73

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS LAUDUMIEY, CHS D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.
18 fév 94—1 an

HY WELLMANN Président. CHAS H. SCHENCK, Vice Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA.
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
81 RUE ST-CHARLES 81
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et en outre le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISE, Caissier.
16 sept—1an

VIN
A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE
DE
CHEVRIER

Le VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à PARIS, possède à la fois les principes actifs de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, est souverain contre la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE, et toutes les MALADIES DE POITRINE.

M. CHEVRIER prépare aussi le
VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ
REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA
PHTHISIE PULMONAIRE

Dépôt général PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21
Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Co, 42, 44, Camp.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle
Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales $5,890,399
JULES TUYES, Agent-Résident.
39 RUE CARONDELET.
29mai94—1an

ÉPILEPSIE
HYSTÉRIE
CONVULSIONS
Guérison SOUVENT
Soulagement TOUJOURS
PAR L'EMPLOI DE LA
SOLUTION LAROYENNE
ANTI-NERVEUSE
Paris, Phie DUREL, 7, boul. Denain.
Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Co, 42, 44, Camp.

Bonnes Montres et Pendules.
LES PLUS BEAUX DIAMANTS ET LA PLUS BELLE JOAILLERIE D'OR MASSIF QUI SE PEUT VOIR ET EXAMINER CHEZ
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET JOAILLERS,
Nommés Inspecteurs et Ajusteurs des Régulateurs de Chemins de Fer.
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL
1er sept—

C. LAZARD & CO, LTD,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

CHARTE

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, cejourd'hui trois mars, de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et le cent dix-huitième de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique.

Par devant moi, Théodule Buisson, notaire public, dûment commissionné et assermenté pour la ville et paroisse d'Orléans, y résidant, et en présence des témoins ci-après nommés.

Se sont présentées les parties dont les signatures figurent ci après, lesquelles ont déclaré que, profitant des droits et privilèges accordés par les lois de l'Etat de la Louisiane relativement à l'organisation de corporations dans l'Etat, elles se sont engagées et ont engagé ceux qu'elles représent à se former en une Société dans le but et sous les stipulations et règlements suivants

ARTICLE I.

Il est formé, ce trois Mars, mil huit cent quatre-vingt quatorze, à la Nouvelle-Orléans, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, une Société sous le nom de : "ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD."

ARTICLE II.

Cette Société a pour but l'établissement et l'entretien d'un Orphelinat pour les orphelins français résidant en Louisiane.

Cette Société aura son siège à la Nouvelle-Orléans et sera administrée par un Conseil d'Administration, composé du Consul de France et de vingt membres élus.

ARTICLE IV.

Le Conseil d'Administration est nommé pour cinq ans ; il se compose de MM. R. Sénac, J. M. Vergnole, B. Tujague, E. J. Méral, P. Puyssegur, P. A. Maillhes, F. Jaubert, J. Buckenmeyer, J. Dubos, J. A. Buisson, P. M. Godchaux, S. Chantrau, B. Maylié, E. Castaing, A. Carrouché, Dr J. Touatre, Dr W. A. de Rosidès, G. Tujague, S. Vidalat, T. Buisson ; il sera renouvelable annuellement par cinquième, d'après une liste une fois établie par voie de tirage au sort.

ARTICLE V.

Le Conseil d'Administration nommera un Président, deux Vice-Présidents un Secrétaire, un Trésorier et les Comités qu'il jugera nécessaire, qui seront pris dans son sein.

Le Conseil d'Administration sera chargé de toute l'administration de la Société.

ARTICLE VI.

Le Conseil d'Administration est chargé de faire des Règlements (By-Laws) qui ne devront pas être en contradiction avec cette Constitution.

ARTICLE VII.

Toute personne versant la cotisation prescrite par les Règlements pourra être membre de la Société.

ARTICLE VIII.

Pour faire partie du Conseil d'Administration, il faudra être Français ou fils de Français, et majeur.

ARTICLE IX.

Chaque année, au mois de Janvier aura lieu une Réunion Générale de tous les membres de la Société.

A cette Réunion sera lu un compte rendu des actes du Conseil d'Administration pendant l'année précédente, et il sera procédé aux élections nécessaires pour remplacer les membres du Conseil d'Administration décédés, démissionnaires, ou sortants, conformément à l'Article IV.

ARTICLE X.

Le Conseil d'Administration pourra, lorsqu'il le jugera nécessaire, convoquer une Assemblée Générale extraordinaire.

ARTICLE XI.

Le Conseil d'Administration pourra proposer à l'Assemblée (en vue d'augmenter le nombre des Administrateurs, jusqu'à concurrence de trente.

Cette proposition devra être publiée dans un journal de la Nouvelle-Orléans, trois fois, dans les quinze jours qui précéderont la réunion.

ARTICLE XII.

La Société de l'ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD, conformément aux lois de l'Etat de la Louisiane, aura le droit de recevoir tous biens, meubles et immeubles, à titre de dons donations ou legs ; de passer tous marchés, contrats ou adjudications ; d'affermer, posséder acquérir et vendre tous biens, meubles et immeubles, d'ester en justice, intenter toutes actions judiciaires et de défendre ... enfin, tous privilèges, droits ou bénéfices permis aux Sociétés organisées sous les lois de l'Etat de la Louisiane.

Tous actes judiciaires pour ... citation seront adressés au ... et contre la Société d'Administration ou ... Président du Conseil Vice-Président ... cas d'absence à un des ...

ARTICLE XIII.

Les membres de la Société de l'ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD ne seront responsables que pour le montant de leur cotisation annuelle.

ARTICLE XIV.

Le Conseil d'Administration sera chargé de fixer, par un règlement spécial, le montant de la cotisation annuelle et les pénalités pour le non-versement de cette cotisation.

ARTICLE XV.

Cette Constitution ne peut être amendée, changée ou modifiée que par une Réunion Générale extraordinaire, et sur la proposition du Conseil d'Administration.

ARTICLE XVI.

La liquidation de la Société ne pourra avoir lieu tant que vingt membres désireront continuer la dite Société. En cas de liquidation, trois membres du Conseil d'Administration seront désignés par le dit Conseil pour clore les affaires de la Société.

Fait et passé en mon Etude, à la Nouvelle-Orléans, les jour, mois et an que dessus en présence de MM. Joseph Thiébaud et Charles Henry Dessommes, témoins compétents, qui ont signé les présentes avec les dits comparants et nous, Notaire, après lecture.

Signé :

J. Thiébaud, C. H. Dessommes, R. Sénac, Félix Larue, F. Jaubert, A. Maillhes, J. A. Brunet, G. Labarraque, J. E. Riveire, E. J. Méral, P. M. Godchaux, P. Couget, Touatre, B. Maylié, A. Carrouché, J. M. Vergnole, G. Tujague.
TH. BUISSON, Notaire Public.

I, CHARLES A. BUTLER, District Attorney for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that I have carefully examined the foregoing Act of Incorporation of the "SOCIÉTÉ DE L'ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD" and find none of the provisions therein contrary to law.

New Orleans, March 7th, 1894.

Signé CHARLES A. BUTLER,
District Attorney,
Parish of Orleans.

Enregistré le 8 Mars 1894.
8 juillet—

Magasin du Bon Marché
61......RUE ROYALE......61
F. A. BRUNET
Horloger -:- Bijoutier -:- Joaillier
Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqué spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.
14déc93—1an

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Messieurs de 5 a. m. à 11 A. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames
Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide
Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois ilets de la rue du Canal.
Nos 102 à 106 RUE CONTI BAINS
EUG. GAUFF, Propriétaire.
27 juil 1an

NOUVEL ETABLISSEMENT
—DE—
Récréation d'Eté et d'Hiver
A la Renaissance des Chênes Verts.
CITY PARK,
En face de l'entrée principale.
RESTAURANT ET BAR.
Repas à la carte.
Vins de choix, liqueurs fines, cigares.
Salon ... pour familles
...
F. ALCIATORE, Propriétaire.

AMUSEMENTS.

SOCIETE FRANÇAISE
—DU—
14 JUILLET.

Fête Nationale de la France
—AUX—
FAIR GROUNDS,
Samedi, 14 Juillet et Dimanche, 15 Juillet 1894.

SALVE D'ARTILLERIE
Le 13 au Soir, le 14 au Matin et à l'Arrivée du Comité Général et des Invités, rue du Canal.

SAMEDI, 14 JUILLET,
Ouverture de la Fête à 2:30 P. M.

Courses Variées de 3 à 5 heures.

Free for all – Trotting and pacing, mile heats ; best two in three, for a purse of $125, first horse $90, second horse $25, third horse $10, five to enter and three to start, entrance 10 per cent.

Second Race – 3 minutes class ; trotting and pacing ; mile heats, best two in three, for a purse of $100, first horse $65, second horse $25, third horse $10, entrance 10 per cent.

Third Race – Running, mile heats, catch weights, for a purse of $75, first horse $65, second horse $10, entrance 10 per cent.

Fourth Race—Butcher cart race, for horses owned by butchers only, mile dash, for a purse of $25, first horse $20, second horse $5, entrance 10 per cent.

Fifth Race—Milk cart race, for horses owned by milkmen only. Warrior barred, mile dash, for a purse of $25, first horse $20, second horse $5, entrance 10 per cent.

All races to be conducted under the rules of the National Trotting Association, barring weights.

Juges—W. F. Miller, W. E. Uniacke Jr, M. Lambour Jr.

Timers—Hon. A. M. Aucoin, J. J. Schmidt, T. L. Ross.

Pour les entrées des courses, s'adresser à M. R. Sénac, 936 nouveau numéro, ou 134 ancien numéro, rue Conti près Bourgogne.

A 5 heures.

Allocution de M. R. Sénac, Président.

Discours par M. G. B. d'Anglade, Consul de France.

Discours par M. J. Numa Augustin, orateur officiel, et plusieurs autres personnages.

A 6 heures

Jeux de demoiselles et de garçons.

A 8 heures.

Grand concert et chant patriotique par l'orphelinat Français, avec accompagnement d'orchestre.

DIMANCHE, 15 JUILLET,

A 3 heures.

Grand jeu de Base ball entre les Clubs Persévérance et Metha. Prix 25 dollars.

A 4 heures.

Free for all—Trotting and pacing race, to harness ; mile dash ; Ladies to drive, 1er prix, un bel éventail, 2d prix, boîte de toilette en peluche.

A 5 heures.

Grande course de "Letter Carriers."

A 5:30 heures.

Exercices gymnastiques par les acrobates Stepphan et Bayhi.

A 6 heures.

Jeux d'enfants, mât de cocagne, etc., etc., etc.

A 8 heures.

Grand Feu d'Artifices.

Bals de jour et de nuit pendant les deux journées de fête.

Admission ......25 cents

Les Enfants au-dessous de 6 ans gratis.

8 juil—8 11 12 13 14 15

WEST END.
Concerts tous les soirs par la Bande de Musique West End.
12 mai—

PARC AUDUBON.
CONCERTS.
Tous les soirs,
A 6 HEURES 30,
MUSIQUE PAR LA BANDE CONTINENTALE.
Prenez les Chars Electriques
Qui vous mèneront au splendide nouveau lieu de récréation d'été.
En face de la Place Audubon, de l'Université Tulane, faisant face à l'avenue St-Charles
Rafraîchissements Délicieux.
3 juillet—

1-5-8
Réfléchissez ! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant $6 pour 365 jour.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de
SOARDS.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

City Directory, prix......$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Litographiée, 3 couleurs............ 50

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.

L. SCARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Coin Camp.
6 mars—

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Modes, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal Amusant, Jal des Voyages, Monde Comique, P. Jnal pour rire, Scien. Illtrée, etc.
Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
Entre Bienville et Conti.
Grand assortiment de
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Lunettes et Pince-nez.

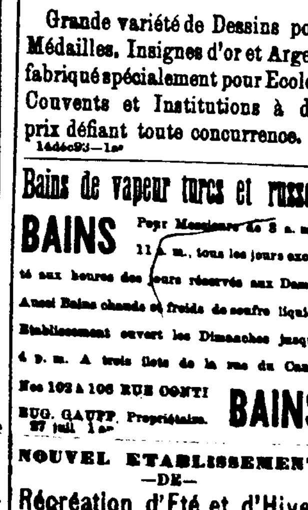

REPARATIONS
DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète. Prix modérés.
1er déc 93—1an